

**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande  
**Band:** 69 (1943)  
**Heft:** 22

## Sonstiges

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

### Communiqué du secrétariat.

#### Cotisations pour 1943.

Nous rappelons à nos membres qui n'ont pas encore versé à la Caisse centrale le montant de la cotisation 1943 que cette dernière a été fixée à 15 fr. (pour les membres de moins de 30 ans, à 7 fr. 50). D'autre part, le Comité central a décidé de prier les membres qui pouvaient et voulaient le faire, de verser cette année une contribution volontaire supplémentaire pour couvrir le déficit probable des comptes de 1943.

Nous prions les membres qui ne l'auront pas encore fait de se mettre en règle avec la Caisse centrale. Le Secrétariat prendra en remboursement les cotisations non payées d'ici au 30 octobre 1943 à notre compte de chèques postaux n° VIII 5594.

Zurich, le 13 octobre 1943.

*Le Secrétariat.*

### ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES DE L'ÉCOLE D'INGÉNIEURS DE LAUSANNE ET SOCIÉTÉ VAUDOISE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES

#### Excursion à Moudon et Lucens.

Un nouveau centre industriel a surgi en pays vaudois, dans cette vallée de la Broye connue pour son activité. Il a pris, en quelques années un essor remarquable et son développement paraît n'en être encore qu'à son début : c'est Lucens, petit bourg, aux confins du pays mais en terre prospère.

L'industrie des pierres fines, installée depuis longtemps, aura été le noyau autour duquel se sont groupées deux industries entièrement nouvelles : la *fabrique de caséine* de la Fédération laitière vaudoise-fribourgeoise et la *fabrique de fibres de verre*.

C'est à une visite de Lucens que le comité de l'A<sup>3</sup>E<sup>2</sup>I. L. avait convié, samedi 9 octobre, les ingénieurs et les architectes vaudois. Ils furent près d'une centaine à s'intéresser vivement à l'activité de la fabrique de caséine qui, fonctionnant comme centrale d'écrémage du lait tire ensuite du lait écrémé des produits utilisés dans l'industrie et dans l'alimentation. Au cours de la visite de la fabrique de la « Fibres de verre S. A. » on vit à l'œuvre les deux branches d'activité de cette usine installée de façon très moderne, soit la fabrication de laine et de soie de verre, matières utilisées comme isolants, sous diverses formes, dans l'industrie du bâtiment, et la confection des textiles de verre, destinés à l'industrie électrique et dont la souplesse est surprenante.

Un repas, offert et arrosé par les industriels, suivit ces visites. Des représentants des autorités de Moudon et de Lucens y assistaient. On y apprécia expérimentalement la contribution de la fabrique de caséine à l'alimentation de guerre. Puis, M. Pierre Oguey releva comment un centre industriel en pays agricole crée la condition sociale idéale pour l'établissement, entre deux forces si souvent opposées, de l'équilibre indispensable à l'économie du pays tout entier.

V.

### BIBLIOGRAPHIE

**Forschungsarbeiten über Kalziumkarbid, Azetylen, Sauerstoff und verwandte Gebiete.** — Rapport du XIII<sup>e</sup> congrès international de l'acétylène, Munich 1939. II<sup>e</sup> partie. — Vol. III. — 1 volume 21×30 cm, 271 pages, richement illustré. — Editeur : Carl Marhold, Halle s/S.

L'ouvrage, ainsi que son titre l'annonce, présente les résultats de séries de recherches dans les directions les plus diverses relatives au carbure de calcium, l'acétylène, l'oxygène et domaines voisins. Il s'adresse notamment aux spécialistes s'occupant de la soudure au moyen de ces produits.

Trente-cinq mémoires différents, très condensés, chacun d'eux rédigé par un maître en la matière, traitent les sujets suivants :

Rôle technique de l'acétylène et des produits dérivés.

Métallurgie des opérations faisant usage des dits produits : brûleurs, cémentations, trempes, placages, soudures autogènes, influence de la flamme, déformations thermiques des pièces.

Métallurgie de certaines surcharges possibles.

Technique de la soudure autogène.

Contrôle des soudures autogènes par voie : mécanique, électrique, métallographique, magnétique, rayons Röntgen.

Protection des ouvriers contre les dangers d'explosion et les rayons lumineux. Description de nombreux mécanismes protecteurs d'explosion.

Nous ne pouvons donner ici en résumé le contenu de ces mémoires ; chacun d'eux, présentant son sujet d'une manière déjà très concentrée, conduit le lecteur jusqu'aux confins de ce qui est connu pour chaque sujet traité ; la plupart d'entre eux sont encore complétés par un index bibliographique.

Entrer dans le détail des textes est impossible sans sortir du cadre de cette notice. Nous dirons toutefois, pour ne citer qu'un cas concret, que la lecture des pages décrivant les appareils mettant les installations à l'abri d'explosions, nous a charmé.

L'ouvrage date de 1939, donc d'une époque où tous les ouvrages techniques venant d'Allemagne étaient de grande classe, ce qui est aussi le cas du dit rapport. Nous en félicitons les auteurs et l'éditeur et nous en recommandons l'étude aux spécialistes de la question.

Nous nous permettrons même, pour en souligner la valeur, d'inviter la rédaction du *Bulletin technique* à s'attacher à l'un des problèmes exposés dans le dit ouvrage et de le développer à l'adresse de ses lecteurs ; nombreux lui en seront reconnaissants.

Lausanne, le 23 août 1943.

A. D.

**Quelques idées au sujet de l'équipement rationnel des chutes d'eau. Vers des aménagements rapides et économiques**, par Paul Basiaux-Defrance, ingénieur-conseil. — Editions de l'Onde, Rouze (Ariège). 88 pages, format 18×23. — 40 fr. francs.

Ecrit dans une langue claire et directe, sans développements mathématiques, cet ouvrage intéressera non seulement les techniciens auxquels il s'adresse plus spécialement, mais aussi le grand public cultivé.

L'auteur, dans une suite d'articles, expose quelques idées sur l'utilisation moderne des chutes d'eau. Il fait part d'un grand nombre d'observations recueillies tout au long d'une carrière presque entièrement consacrée à la prospection hydro-électrique. Certaines de ses vues surprendront peut-être au premier abord, mais le charme avec lequel elles sont données incitera le lecteur à réviser ses jugements ou, s'il en a les loisirs, l'engagera à rafraîchir ses connaissances. Parmi

les choses qui nous ont le plus frappé, citons au hasard l'utilisation de l'humidité atmosphérique ou celle des éléments manufacturés en génie civil, etc.

Nos techniciens suisses qui sont parfois cités en exemple dans ce volume découvriront, malgré le développement considérable des aménagements hydro-électriques chez nous, plus d'une suggestion intéressante et originale.

La vaste expérience de M. Basiaux-Defrance, vivifiée par une foi et un enthousiasme communicatifs en son art, nous permet d'espérer que la réalisation pratique de l'une ou de l'autre de ses idées viendra sans retard donner raison à l'auteur. Cet ouvrage, qui ne prétend pas être un traité d'hydraulique ou un manuel de travaux hydrauliques, est une source d'observations intéressantes, de propositions neuves et parfois hardies. Il est certain qu'à ce titre il sera lu avec profit par ceux qui s'adonnent à la recherche de solutions nouvelles dans le domaine de l'utilisation des eaux.

Le grand public reproche aux ingénieurs, souvent hélas avec raison, leur absence de préoccupations esthétiques. Voilà certes une critique qui ne saurait s'appliquer à l'auteur, dont on se souvient qu'il fut un des organisateurs de l'Exposition de l'Eau à Liège en 1939, à la veille de la catastrophe mondiale. Tous les visiteurs de cette remarquable manifestation technique et artistique voient encore les jeux d'eau sur la Meuse et dans l'enceinte de l'exposition. Colonnes et lames liquides au galbe si nouveau, parfois étrange, réalisent un spectacle grandiose ou gracieux et témoignaient d'un goût très sûr chez leur créateur. On comprend bien alors pourquoi M. Basiaux-Defrance, bien que technicien dans l'âme, ne puisse sacrifier le cadre naturel à l'exécution d'un projet qui devrait le contenir. Tous les vrais amis de la Nature applaudiront sans réserves à ses propositions dans ce domaine.

En conclusion, nous recommandons vivement la lecture de cet ouvrage et nous ne doutons pas qu'un grand nombre de lecteurs en retireront à la fois profit et agrément.

J. PH. B.

**« Wissenschaft und Wirtschaft ».** Un cycle de conférences, publié par la direction de la Foire Suisse, Bâle. Aux Editions Helbing et Lichtenhahn, Bâle, 1943. 60 pages. Prix 3 fr.

On ne peut manquer d'être surpris de constater que dans l'époque agitée, instable et difficile que nous vivons, il s'opère une indéniable et remarquable évolution dans le sens d'un rapprochement entre la science et l'économie. Un monde nouveau est en gestation qui soulève des problèmes jusqu'à présent inconnus pour ces deux domaines distincts. C'est guidée par de telles considérations que l'Université de Bâle a organisé, en collaboration avec la Foire Suisse, lors de sa dernière réunion, un cycle de conférences qui a été très bien accueilli. On a voulu y voir, en effet, l'expression de la volonté des cercles universitaires d'avoir un contact plus étroit avec la vie pratique des affaires, comme de leur désir de participer, eux aussi, activement à la solution des lourdes et difficiles tâches en face desquelles notre pays se trouve placé. L'intention n'était pas de donner un aperçu d'ensemble de la question mais bien plutôt de fournir aux disciplines scientifiques dont les rapports avec l'économie sont souvent méconnus, l'occasion de faire entendre sur ce point leur avis par la voix de personnalités de tout premier plan. Les conférences qu'elles ont prononcées ont été réunies et publiées par la Foire Suisse d'Echantillons. Cette belle publication est en vente en librairie ; elle rencontrera certainement l'attention de tous les milieux qui s'occupent des questions fonda-

mentales, présentes et futures, de la vie économique et de celle de l'esprit.

*Table des matières :* Prof. Dr Ernst Stähelin, Bâle : *Evangelische Theologie und Wirtschaftsgestaltung*; Mgr M. Besson, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg : *Les rapports mutuels de l'économie politique et de la religion*; Prof. Dr E. Ruck, Bâle : *Rechtswissenschaft und Wirtschaft*; Prof. Dr méd. A. Gigon, Bâle : *Wirtschaft als Problem der Medizin*; Prof. Dr Paul Häberlin, Bâle : *Die Rolle der Philosophie*; Prof. Dr Werner Kägi, Bâle : *Die Geisteswissenschaften und die Geschichte des baslerischen Wirtschaftslebens*; Prof. G. Tiercy, Genève : *L'importance pratique de l'astronomie pour l'industrie et le commerce*; Prof. Dr Andreas Speiser, Zurich : *Mathematik und Wirtschaft*; Directeur O. Zipfel, Berne : *Die Wissenschaft im Dienste der Arbeitsbeschaffung*; Prof. Dr E. Böhler, Zurich : *Wirtschaftstheorie und Wirtschaftspraxis*.

**Die Lüftung der Alpenstrassen-Tunnel,** par W. Wirz, ingénieur. Communication de l'Institut de recherches routières de l'Ecole polytechnique fédérale, Zurich; directeur : M. le professeur E. Thomann. — Ed. Leemann et Cie. (Tirage à part de la revue *Strasse und Verkehr*).

Importante publication de près de 100 pages, grand format, consacrée à l'étude des problèmes suivants :

La combustion dans les moteurs, la production de gaz en fonction du trafic, la composition chimique de ces gaz. — L'influence de ceux-ci sur la vie humaine, les moyens d'annihiler cette influence, l'aération, le conditionnement de l'air dans les tunnels. — Les facteurs météorologiques et l'utilisation de conditions naturelles pour l'aération des tunnels, les courants, les forces à disposition, les influences des différences de température, étude des possibilités d'aération naturelle dans le cas des tunnels routiers actuellement en projet. — La contribution à demander à la technique, les différents systèmes d'aération artificielle, la circulation des véhicules dans les courants d'air, mesures propres à réduire au minimum les pertes de charge, etc., etc.

Le tout complété par une notice bibliographique où sont cités quantité d'ouvrages ou d'articles touchant à ces questions.



ZURICH 2, Beethovenstr. 1 - Tél. 35426 - Télégr. : STSINGENIEUR ZURICH

Gratuit pour les employeurs. — Fr. 2.— d'inscription (valable pour 3 mois) pour ceux qui cherchent un emploi. Ces derniers sont priés de bien vouloir demander la formule d'inscription du S. T. S. Les renseignements concernant les emplois publiés et la transmission des offres n'ont lieu que pour les inscrits au S. T. S.

#### Emplois vacants :

##### Section mécanique.

647. Ingénieur électrique. Recherches de laboratoire. Petit appareillage électrique. Langues : allemande et française. Age : de 30 à 35 ans. Suisse centrale.

649. Jeune ingénieur mécanicien. Pratique de construction en mécanique générale, turbines hydrauliques ou machines thermiques. Suisse centrale.

651. Jeune constructeur. Pratique de construction de machines-outils. Fabrique de machines de Suisse centrale.

653. Technicien électrique. Installateur, maîtrise et si possible concession A du téléphone. Langue française. Jura bernois.

657. Jeune dessinateur mécanicien. Atelier de construction. Suisse orientale.

659. Technicien électrique. Cherché en qualité de chef des services techniques d'une commune de Suisse centrale.

661. Jeune technicien électrique. Projets d'installations à courant fort et courant faible. Suisse orientale.

663. Technicien. Ventilation, chauffage. Bureau militaire. Engagement civil.

665. Technicien électrique. Courant fort et courant faible. Bureau militaire. Engagement civil.

667. Jeune dessinateur mécanicien. Bureau militaire. Engagement civil.

669. Technicien dessinateur. Mécanique générale. Fabrique de machines et de moteurs à explosions. Suisse romande.

671. Technicien électrique, dans la trentaine, ayant dirigé du personnel et ayant la pratique des installations intérieures, des lignes aériennes et souterraines ; projets et devis. Langue maternelle française. Poste d'adjoint à un chef de réseau. Suisse romande.

673. Technicien mécanicien. Construction, devis, calcul de la

main d'œuvre, etc. Petite fabrique de machines de Suisse orientale.

*675. Ingénieur ou technicien.* Connaissances techniques et aptitudes commerciales. Usine métallurgique de Suisse centrale.

*Sont pourvus les numéros, de 1942 : 437 ; de 1943 : 167, 391, 399, 433, 449, 457, 487, 532, 553, 563, 583, 603, 607.*

#### *Section du bâtiment et du génie civil.*

*1438. Jeune technicien en bâtiment ou dessinateur en bâtiment.* Bureau d'architecte de Suisse orientale.

*1442. Jeune dessinateur en génie civil.* Construction en galeries. Bureau militaire. Engagement civil.

*1444. Jeune ingénieur civil ou technicien en génie civil.* Direction des travaux en galerie. Engagement. Bureau d'ingénieur de Suisse centrale.

*1448. Jeune technicien en bâtiment.* Bureau d'architecte du canton de Zurich.

*1450. Technicien en génie civil,* éventuellement jeune ingénieur civil. Adductions d'eau, canalisations. Suisse orientale.

*1452. Technicien en bâtiment.* Conducteur de travaux. Bureau d'architecte de Suisse centrale.

*1460 a. Jeune ingénieur rural ou technicien du génie rural.* Piquetages, projets et direction de travaux, de même :

*b. 1 ingénieur rural* pour construction de canaux, problèmes hydrauliques et

*c. 3 techniciens en génie civil, techniciens du génie rural* ou éventuellement *techniciens géomètres*, pour leviers, piquetages et direction locale de travaux. Suisse orientale.

*1462. Jeune technicien en génie civil,* éventuellement *dessinateur*

*en génie civil.* Projets d'exécution d'aménagements hydro-électriques. Bureau d'ingénieur du nord-ouest de la Suisse.

*1464. Dessinateur en bâtiment.* Plans d'exécution, devis, etc. Suisse romande.

*1466. Technicien en génie civil.* Arpentage, mensurations. Suisse centrale.

*1472. Jeune architecte ou technicien en bâtiment.* Zurich.

*1478. Technicien en bâtiment.* Pratique de construction. Entreprise de construction en bois de Suisse centrale.

*1480. Architecte ou technicien en bâtiment.* Concours. Bureau d'architecte du canton de Zurich.

*1484. Technicien en génie civil ou dessinateur en génie civil.* Routes, projet et direction des travaux. Suisse centrale.

*1486. Technicien en bâtiment.* Projets, concours. Suisse centrale.

*1488 a. Jeune technicien en génie civil.* Travaux hydrauliques et génie civil. De même :

*b. Ingénieur civil.* Travaux hydrauliques, éventuellement jeune ingénieur civil, calculs de stabilité. Bureau d'ingénieur du nord-ouest de la Suisse.

*1490. Ingénieur civil.* Béton armé et constructions en bois. Nord-ouest de la Suisse.

*Sont pourvus les numéros, de 1943 : 418, 496, 842, 866, 926, 1088, 1194, 1204, 1208, 1220, 1222, 1226, 1252, 1256, 1262, 1274, 1292, 1300, 1302, 1318, 1372, 1382, 1384, 1392, 1396, 1398, 1412, 1422.*

Rédaction : D. BONNARD, ingénieur.

## DOCUMENTATION - NOUVEAUTÉS - INFORMATIONS DIVERSES

Régie : ANNONCES SUISSES S. A., à Lausanne.

### L'Association "Semaine suisse".

C'est à la *Nouvelle Société Helvétique* que revient l'idée de créer une institution qui serait chargée de mieux renseigner le public consommateur suisse sur la production nationale. Le début de la guerre mondiale de 1914-18 avait démontré d'une manière stupéfiante — dans certains cas même brutallement — l'emprise étrangère sur notre marché du travail et sur notre production nationale. Ce cataclysme avait également douloureusement mis en évidence l'étroite dépendance de notre économie vis-à-vis de l'étranger. A cette époque on n'accordait chez nous qu'une minime importance à notre patrimoine intellectuel artistique.

Dans le but de pallier à ces inconvénients et d'organiser une meilleure propagande en faveur des produits suisses, deux institutions furent fondées en 1917 : La *Foire suisse d'Echantillons* et l'*Association de la « Semaine Suisse »*. Le *Comptoir suisse de Lausanne* vit le jour peu après, alors que l'*Office suisse d'Expansion commerciale* prenait sa forme définitive. Dans le même ordre d'idées la marque des produits suisses « *l'arbalète* » fut lancée en 1931. Le dernier maillon de cette chaîne d'institutions s'employant à l'écoulement de notre production nationale est constitué par la *Fiera svizzera di Lugano*.

Conjointement à ces institutions, il se constitua dans le pays une série d'organisations de propagande pour des secteurs bien déterminés de notre économie, comme pour le lait, et les produits laitiers, les fruits et les produits de l'agriculture, pour l'économie forestière, l'électricité, le gaz, etc., sans parler du développement constant de l'*Office central suisse du tourisme* et de nos représentations commerciales à l'étranger.

L'*Association de la « Semaine Suisse »* et le Bureau central pour la marque suisse d'origine « *Arbalète* » ont pour tâche essentielle de faire valoir la production suisse sur le marché intérieur. A l'*Association de la « Semaine Suisse », dont le siège est à Soleure, se rattachent avant tout des entreprises et des groupements industriels. Ses organes directeurs réunissent non seulement des représentants de l'industrie mais encore des associations professionnelles et artisanales, du commerce et des associations féminines.*

Chaque année, elle organise en collaboration avec les détaillants une exposition nationale décentralisée dans les vitrines des magasins du pays dans le but de faire valoir la variété et la qua-

lité des produits suisses. Cette exposition est connue sous le nom de la « *Semaine Suisse* ». L'offre centralisée de produits suisses de nos grandes foires nationales est reportée durant les quinze jours de cette manifestation dans les milliers de vitrines qui lui sont consacrées et qui sont mises gracieusement à disposition par le commerce de détail. Par ce canal il est possible d'atteindre le consommateur jusque dans le plus humble hameau et de l'orienter sur les sources et la variété de la production suisse.

Il serait injuste de dire que cette manifestation n'est qu'une simple exposition. Elle fait œuvre d'éducation nationale en rappelant à chaque concitoyen ses devoirs de solidarité et de discipline sur le plan économique. Elle s'adresse particulièrement aux femmes suisses qui en tant que consommatrices provoquent un énorme mouvement d'affaires. L'*Association de la « Semaine Suisse »* ne se cantonne pas seulement dans ce domaine. Elle s'efforce d'éveiller l'intérêt du public pour le produit et le travail suisse de qualité. Elle y parvient en faisant prendre à notre jeunesse suisse conscience de notre magnifique patrimoine économique constitué par l'excellence du travail suisse. Elle cherche à la convaincre cette jeunesse à travailler rapidement, avec précision et à aimer le travail bien fait.

L'*Association de la « Semaine Suisse »* entretient un service de presse. Elle dispose d'un service de conférences avec présentation de films industriels et touristiques suisses. Elle organise chaque automne un grand concours scolaire de composition. Elle donne des renseignements sur la production suisse, lutte contre la concurrence déloyale causée par des maisons étrangères qui cherchent à faire passer leurs produits pour d'authentiques produits suisses. Elle contrôle l'emploi de signes et armoiries publiques suisses dans la publicité et sur les marchandises et intervient lorsque les intérêts suisses sont lésés. Elle organise des marchés « *Semaine Suisse* » afin de favoriser l'écoulement des produits de notre agriculture. Elle intervient pour faire jouer dans nos théâtres et à la radio des pièces et des œuvres d'auteurs et de compositeurs suisses, etc. Ces différents services sont autant de leviers qui permettent à l'*Association de la « Semaine Suisse »* d'œuvrer utilement pour faire valoir le « travail suisse » dans tous les domaines.

Ne voulant pas rester étrangère à l'effort du pays, l'*Association de la « Semaine Suisse »* s'est résolument mise au service de notre économie de guerre dès le début de la mobilisation.